

**Demande manuscrite timbrée à 200F adressée à Monsieur le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique (à l'attention des TS – TSS)**

Nom et Prénom

Qualification

Adresse du certificat de résidence

Lieu, date du jour de dépôt du dossier

Téléphone

//-

Monsieur le Ministre de la Santé et  
de l'Hygiène Publique  
(Voie hiérarchique)

Objet : demande d'agrément

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance l'octroi d'un agrément pour l'exercice privé de la profession infirmière.

Espérant une suite favorable, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

**Signature de l'intéressé avec le nom et prénom**

**Pièces jointes** :

1. copie certifiée de l'Attestation de Fin d'Etudes (pour le diplôme étranger l'intéressé (e) doit fournir l'équivalence du diplôme les 2 doivent être certifiées)
2. certificat de nationalité ou d'un pays accordant la réciprocité
3. certificat de résidence datant moins de 3 mois
4. extrait de naissance
5. casier judiciaire datant moins de 3 mois
6. arrêté de mise en retraite ou arrêté de mise en départ volontaire
7. curriculum vitae (CV).

NB : condition de traitement des dossiers des techniciens de santé frais de traitement : (5.000F CFA).